

recherche et enseignement sur d'expression officielle portu



r les cinq nations de l'Afrique u gaise

La recherche scientifique ne se développe pas seulement dans les universités et les instituts d'enseignement supérieur. La recherche scientifique ne prend pas seulement la forme de doctorats ès lettres, de doctorats de troisième cycle, de diplômes d'études approfondies (Dea) ni même de mémoires de maîtrise. La recherche est mouvante, multiforme et elle répond parfois à des motivations qui sont beaucoup plus spontanées, moins organisées ou plutôt moins utilitaires. Mais quoi qu'il en soit la recherche universitaire — au sens large du terme — est un thermomètre précieux qui fournit un certain nombre de données et permet d'apprécier le mouvement d'une activité.

Notre propos est de mesurer dans l'ensemble complexe des lettres, des sciences humaines, du droit, de la science politique, des sciences économiques et de la gestion, la fourchette ou le créneau que représente l'Afrique lusophone. Ces deux termes à la mode nous rappellent d'ailleurs que si la recherche est une production, une consommation, elle est aussi un combat. Nous ferons jouer cette aire géographique, linguistique et culturelle sur les disciplines en calculant d'abord les nombres et les pourcentages. Après le quantitatif, nous passerons, sinon au qualitatif, du moins à la nature de ces travaux.

les sciences humaines et l'Afrique

Le Centre de documentation des sciences humaines du Cnrs et le fichier central des thèses publient avec une périodicité régulière un **Répertoire raisonné des doctorats en cours**. Cette publication déjà ancienne, plus d'une décennie, s'étoffe et s'amplifie à chaque nouvelle édition. A vrai dire l'extension au domaine juridique, politique, économique et de gestion est une utile innovation signalée par le ministère des Universités dans une sorte d'envoi qui présente la publication. Il s'agit donc d'une nouveauté (1980) qui permet pour la première fois de mesurer la recherche dans les disciplines qui ne sont pas liées directement aux sciences exactes. A vrai dire une telle innovation aurait peut-être mérité d'être relevée par une plus franche solennité et une information plus détaillée, par exemple le nombre d'éditions des éditions antérieures afin de montrer pendant combien d'années la recherche fran-

çaise avait pu exister sans fournir une information concernant le droit, l'économie, la politique et la gestion. Revenons à notre propos non sans signaler que le panorama se limite du côté officiel aux seuls doctorats d'État. Certes, les 3^e cycles sont plus nombreux, fluctuants, mais aucune statistique, aucun répertoire raisonné ou non ne vient guider ou aider dans ce labyrinthe. Pour s'informer il faut se rendre à Nanterre (le fichier ne répond pas aux demandes par correspondance) et recopier manuellement les fiches. C'est une des retombées peu glorieuses de l'informatique. La phrase selon laquelle tous renseignements concernant les sujets déposés en vue de l'obtention de ces divers types de doctorat pour les sujets en cours comme pour les thèses soutenues peuvent être fournis par cet organisme est un délicat euphémisme. A une demande d'information on fait répondre : **non possumus**.

Nous dégageons notre responsabilité pour toutes les omissions et oublis concernant les thèses de troi-

sième cycle puisque nos renseignements ne sont pas puisés aux sources mais collationnés à diverses sources, réunis artisanalement. C'est un triste constat que celui de prendre acte de l'existence d'une machine, brillante, rutilante, parfaite et de devoir écrire que cela n'est vrai que dans l'organigramme puisque, en réalité, la machine interrogée, répond par le silence.

Il y avait à l'automne 1980 exactement 8 465 thèses de doctorat en cours dans les lettres et sciences humaines et, toujours selon le même répertoire raisonné des thèses, 5 058 pour les disciplines qui sont liées aux anciennes facultés de droit. Ainsi pour les lettres, sciences humaines et juridiques 13 523 sont actuellement en cours de réalisation. Il s'agit de doctorats d'État. Un tel chiffre est enivrant — surtout qu'il paraît marqué de la symbolique heureuse du chiffre 13 ! Sur ce nombre imposant pour le domaine des lettres et des sciences humaines on compte 76 thèses déposées dans la discipline des études africaines et 428 thèses ayant des rapports avec les études africaines. Si l'on analyse le droit et les sciences économiques on ajoutera (les critères n'étant pas identiques le calcul est moins sûr) à quelques unités près approximativement 261. La proportion est beaucoup plus modeste qu'en lettres et sciences humaines où elle est déjà peu importante, environ 500 thèses en cours sur 8 000 ont en lettres des rapports avec l'Afrique et dans des disciplines juridiques 260 sur 5 000. Encore ne s'agit-il que d'interférences géographiques en entendant l'Afrique au sens le plus extensif du terme, sans compter les imprécisions de l'ordinateur (2 613). Citons quelques exemples pris au hasard où l'Afrique disparaît devant la discipline qui a motivé l'étude *l'adéquation*.

tion des mesures fiscales prises par les pays africains à l'égard des pays fournisseurs, l'agence canadienne de développement international, son développement, son rôle en Afrique francophone, l'imposition des bénéfices industriels et commerciaux dans les pays de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale.

Pour schématiser, en caricaturant à peine, la recherche africaniste se développe sur trois voies essentielles qui parfois interfèrent : l'Afrique francophone dans tous ses replis, la projection de quelques problèmes français ou européens au-delà de l'Europe dans une comparaison ou une confrontation avec le continent noir, l'étude théorique de grands problèmes, par exemple, la déstabilisation. Pour un profane certains énoncés de recherches semblent si proches qu'on a l'impression qu'ils ont comme un air de famille comme si telle recherche était effectuée à deux reprises.

travaux relatifs à l'Afrique lusophone

Quelle est la part de l'Afrique lusophone dans la recherche africaniste ?

domaine politique et économique

Faisons d'abord une part aux thèses qui incluent implicitement l'Afrique lusophone où des régions ou nations où la langue portugaise a été implantée. Citons quelques titres de doctorat pour présenter le problème :

- *Les régimes militaires africains.*
- *Stratégies indirectes et interventions militaires en Afrique.*
- *Les partis africains marxistes-léninistes au pouvoir.*
- *La participation des femmes à la fonction gouvernementale dans les sociétés contemporaines.*
- *Problèmes de cohésion nationale et les manifestations d'idéologie ethnique en Afrique.*
- *L'Oua et les mouvements de libération nationale en Afrique.*

- *Étude de scénarios de développement pour les pays du tiers monde et de techniques pour simuler et évaluer ces scénarios : exemples en Afrique.*

À l'exception de la dernière de ces thèses qui est déposée en sciences économiques, les six autres thèses le sont dans la discipline de science politique à Paris I, Paris VII, Rennes I (cette discipline apparaît également dans le répertoire des lettres sous le titre Études politiques, mais elle ne compte qu'une étude liée à l'Afrique en l'occurrence le Sénégal).

Il y a trois thèses d'État qui portent explicitement et directement sur l'Afrique lusophone dans le domaine juridique et économique. L'une est déposée en science politique et porte sur les *relations du Zaïre et de l'Angola* (Paris I), les deux autres déposées en droit public portent sur *Guerre de libération et construction nationale de l'Afrique lusophone* et l'autre sur la *République populaire du Mozambique* (toutes deux à Paris I qui a ainsi l'exclusivité de l'Afrique d'expression officielle portugaise pour les disciplines juridiques). Le mot lusophone ne semble d'ailleurs pas être connu des rédacteurs de l'index onomastique puisque aucune référence n'apparaît pour la Guinée-Bissau, le Cap-Vert ou Sao Tomé !

domaine littéraire

Nous utiliserons la même méthode pour présenter les travaux liés aux disciplines littéraires. Environ trente-trois thèses englobent implicitement les cinq nations africaines d'expression officielle portugaise. Voici ces titres parfois résumés ou abrégés. Nous suivons l'ordre des disciplines (religion, philosophie, psychologie, éducation, histoire, littérature, etc.) tel qu'il apparaît dans cet inventaire.

- *Rites bantus et rites sacramentels chrétiens.*
- *Mythes traditionnels et mouvements messianiques en Afrique noire.*
- *Le fonctionnalisme et les langues africaines.*
- *Le développement de la démarche expérimentale chez l'enfant en milieu africain.*

- *Fondements d'une psychopédagogie africaine.*
- *Culture technologique et développement en Afrique noire.*
- *Éducation, savoir et pouvoir en Afrique noire.*
- *La communication et les technologies éducatives dans quelques pays d'Afrique.*
- *La femme africaine devant l'évangélisation.*
- *Sociologie de l'intégration nationale en Afrique noire occidentale.*
- *Rôle de l'idéologie dans les stratégies du développement en Afrique noire.*
- *Mass-média et impérialisme culturel en Afrique noire.*
- *L'image de la femme et son évolution dans la littérature négro-africaine.*
- *Le pouvoir et le droit dans les sociétés d'Afrique noire.*
- *Le traitement des facteurs sociaux dans les plans de développement africain.*
- *Modèle africain de la démocratie.*
- *Les intellectuels africains et le pouvoir.*
- *Civilisation de l'oralité et pratiques discursives en Afrique noire.*
- *Le miel et les abeilles dans les sociétés africaines.*
- *La fête africaine et l'urbanisation.*
- *Quelques théâtres négro-africains : le muet, l'opéra, le théâtre de masque, le théâtre de marionnettes.*
- *Théâtre de marionnettes et d'animation en Afrique.*
- *Aspects de la politique commerciale de l'Afrique noire depuis l'indépendance.*
- *Production littéraire d'images socio-politiques dans l'écriture romanesque africaine.*
- *L'image de l'intellectuel et de la femme dans le roman africain contemporain.*
- *La notion de culture africaine.*
- *De l'intégration des éléments de la tradition orale dans le roman africain à la transformation des récits traditionnels en romans modernes.*
- *Christianisme et génocide culturel en Afrique noire.*

(*) Onomastique : étude des noms propres.

- *Images et fonction du passé dans la littérature de l'Afrique de l'Ouest après l'indépendance.*
- *La vision des écrivains de l'Ouest africain sur leur monde.*
- *Littérature occidentale, littérature africaine, jeux d'influences.*
- *Les romanciers africains face à la colonisation.*
- *La condition de l'écrivain et les problèmes de la critique en Afrique.*
- *Le romancier négro-africain et le conflit des valeurs.*

Nous avons exclu de la liste présentée tous les sujets où la référence au domaine linguistique ou à une nation africaine (Sénégal, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, etc.) était exprimée, mais dans les cas où la référence ne signale que l'Afrique de l'Ouest il n'est jamais sûr que le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, soient dans l'aire de recherche pas plus que la Gambie ou tel autre pays voisin non francophone. L'Afrique noire, de la même façon, est un concept qui a souvent un sous-titre implicite de langue française. Remarquons une certaine imprécision dans la terminologie et l'impression au niveau des sujets de thèses déposés que l'Afrique est encore un peu la France. En effet, si l'on prend un autre critère, la connaissance directe des nations africaines d'expression officielle, portugaise, le nombre de directeurs de thèses en mesure de suivre des travaux élaborés à partir d'une documentation en langue portugaise ne doit pas, en étant optimiste, dépasser de beaucoup la dizaine. En France, l'Afrique c'est encore l'Afrique francophone, tout au plus anglophone. A la lumière de ces propos la liste inventoriée ci-dessus est exemplaire d'une ambiguïté latente jointe à l'idée qu'un projet qui s'appuie sur les pays francophones est en mesure d'épuiser la réalité. Si l'on analysait la recherche telle qu'elle se développe aux Usa on mesurerait vraiment l'optimisme et les limites de la recherche française sur le plan de l'inadéquation profonde du titre et de la réalité des travaux effectués. Il n'y a aucune critique de fond dans ces remarques, seulement un souci de précision, un appel à la modestie. On ne peut parler de l'Afrique, un continent aussi divers, sans modestement limiter son propos à telle partie. Certes l'encyclopédisme a du

bon mais pour un esprit concret telle entreprise sans limite autre que l'Afrique dans telle ou telle discipline rejaillit sur les deux signataires, l'impétrant et le directeur de recherche. En d'autres termes, un sous-titre limitant l'aire de la recherche réellement effectuée faciliterait l'analyse. Sur la trentaine de titres que nous avons cités il y a moins de cinq sous-titres limitatifs.

quelques réflexions sur les travaux cités

La recherche sur l'Afrique lusophone compte un nombre de travaux qui n'atteint pas le chiffre dix. Nous employons comme synonymes (pour éviter ici un débat de fond) Afrique lusophone, cinq nations africaines d'expression portugaise ou Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique ou Sao Tome. Dans ce nombre sont inclus les travaux en cours où ce lien est réel même si dans plusieurs cas il n'est que partiel ou marginal. Pour expliciter notre propos nous énonçons, tout d'abord, les doctorats ès lettres qui sont en cours sur ces pays que l'on se réfère aux ethnies, aux langues ou aux nations constituées depuis peu. Comme jusqu'à présent nous avons été plutôt optimistes en élargissant chaque fois que telle aire culturelle, linguistique ou telle frontière politique pouvait avoir un minimum d'élasticité pour accueillir l'un ou l'autre de nos cinq pays, une triste constatation s'impose d'abord.

Dans l'Afrique ex-portugaise certains pays ont le vent de la recherche en poupe (il y a des modes politiques ou événementielles) mais d'autres crouissent dans le Lethé. Ainsi, la République du Cap-Vert (jusqu'à l'année prochaine puisqu'une thèse doit être prochainement déposée sur ce vieux pays qui est une des plus jeunes nations d'Afrique) et la République démocratique de Sao Tome et Principe ne font actuellement l'objet d'aucune thèse de doctorat. Il est vrai qu'il y a eu au Portugal en géographie en 1961 et en 1964 de remarquables thèses peu connues en France parce que non publiées sur Sao Tome (J. Tenreiro) et Santiago (I. do Amaral) mais en France connaît-on ces deux archipels situés respectivement à 500 km de Dakar et au large de

Libreville. A vrai dire il y a une thèse qui englobe le Cap-Vert, celle sur la *sécheresse sahélienne* : étude de géographie physique.

Nous allons maintenant énumérer la dizaine de thèses qui, de plus ou moins près circonscrivent l'aire de recherche que nous essayons d'approcher. Nous commencerons par les recherches portant sur un pays. Deux sont conduites sur le Mozambique. *L'évangélisation du sud-ouest de l'océan Indien* (Mozambique, Comores, Madagascar, Mascareignes) de la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècle et *Recherches sur la littérature contemporaine au Mozambique*. L'Angola a moins de chance dans le domaine des sciences humaines puisque ce pays dont l'avenir paraît important pour les prochaines décennies ne verra qu'une thèse de doctorat dans les prochaines années : *Structures sociales, économiques et politiques de l'Angola au XIX^e siècle*. Ajoutons aux confins *Civilisations de l'ancien royaume du Kongo des origines au XVIII^e siècle* ainsi que *Les migrations Bakongo du XIII^e siècle au XIX^e siècle*. Heureusement il y a la récente et remarquable thèse de R. Pélissier sur l'Angola aux XIX^e-XX^e siècles mais la France peut-elle se borner à deux ou trois doctorats d'État sur un pays aussi important (combien en compte les Usa depuis une décennie) ? Dix titres, au moins, peuvent être cités.

Avançons, néanmoins, quelques comparaisons, toujours fondées sur le même document il y a en cours 95 thèses d'État sur la Côte-d'Ivoire, 75 sur le Cameroun, 22 sur la Haute-Volta, 30 sur le Mali, 23 seulement sur le Gabon, 13 sur la Mauritanie, 33 sur le Sénégal, 18 sur le Togo et, comme on est ouvert en France, 29 sur le Zaïre. Le français reste un ghetto. Une nation comme le Nigeria fait l'objet de quatre doctorats en cours, autant que le Ghana. Le Liberia une, la Sierra Leone, aucune. La recherche n'a sans doute pas suivi l'évolution de l'Afrique depuis les changements qui ont affecté ces pays au cours des dernières années. L'ouverture aux nations qui utilisent l'anglais comme langue officielle reste néanmoins plus sensible que celle aux anciennes colonies portugaises. Cela tient de ce que l'anglais est un véhicule linguistique habituel. On n'a pas encore perçu que le

portugais, à l'instar de l'arabe, de l'anglais et du français était une langue de l'Afrique d'autant plus importante qu'elle était insuffisamment enseignée en France et, quand elle l'était, l'ouverture à l'Afrique reste, comme on le verra plus loin, sinon rare du moins insuffisante.

Paradoxe bien français qui montre l'absence totale de concertations, une des plus petites nations — certes originale — la Guinée-Bissau est celle qui connaît le plus grand nombre de doctorats d'État en cours de fabrication. Jugeons-en plutôt. Il est vrai que la Guinée-Bissau, kaléidoscope de l'Afrique, a de quoi éveiller les passions très diverses de chercheurs. Englobant en partie la Guinée-Bissau citons : *Quatre versions, un mythe, l'épopée mandingue*. Citons également *Les Julubaa* (chants épiques) des *Mandingues de l'Ouest* (Casamance, Gambie, Guinée-Bissau). Deux études plus directement linguistiques *Analyse sémiotique de la littérature orale du créole de Basse Casamance* où l'on n'est pas loin de la Guinée-Bissau et *Le créole de la Guinée-Bissau, philosophie et sagesse*. Cette nation d'un million d'habitants connaît une cinquième thèse en cours : *Place de la religion au niveau du vécu et de l'imaginaire dans une société engagée dans la voie du socialisme : la Guinée-Bissau*. Réjouissons-nous de cet intérêt où convergent l'étude du passé mandingue, l'analyse linguistique et les problèmes idéologiques. Nous terminerons ce panorama de la recherche de l'Afrique ex-portugaise par un projet qui concerne les cinq pays : *Recherches sur les particularités du portugais de l'Afrique lusophone*.

Cet inventaire a ceci d'encourageant que l'étude de ces zones d'Afrique que sont l'Angola, le Cap-Vert (exceptons la Guinée-Bissau), le Mozambique, Sao Tomé ne souffrent pas actuellement d'une surcharge. Il y a vingt ans la recherche sur le Brésil connaissait la même rareté. Deux ou trois thèses d'État. En 1980, c'est plutôt l'excès. Les pays africains lusophones seront un jour à la mode. Trop tard peut-être. Résumons-nous avant d'aborder les enseignements qui sont dispensés sur ces cinq nations. Il faut savoir que sur 13 000 doctorats qui sont actuellement en cours dans notre pays, 765 portent sur l'Afrique direc-

tement ou indirectement. Le chiffre est raisonnable (environ 5 %) puisque beaucoup de thèses n'ont pas de références géographiques ou linguistiques. Sur ce nombre, quinze sont directement liées aux cinq pays indiqués, soit moins 1 % sur le premier chiffre et 2 % sur le second. Si l'on veut vraiment être optimiste on ajoutera 40 titres où l'aire de l'Afrique lusophone ex-portugaise peut figurer. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Une planification de la recherche ne paraît ni souhaitée ni souhaitable. Y aurait-il des directeurs de recherche compétents ou intéressés en nombre suffisant ? Le domaine de l'Afrique lusophone est une sorte de désert. Il fallait le dire pour le faire savoir, au risque de déplaire. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, ne perdons plus de temps, au travail !

Pour ce faire, deux préalables sont nécessaires. Une offre plus large de l'enseignement des langues africaines de ces pays en France. Outre le bantou, peu connu dans ce pays, étudier au moins les six langues que l'Angola par exemple, a reconnu comme langues nationales (Kimbundu, Cokwe, Mbunda, Umbundu, Kikongo, Tchikwaghama). De même pour le Mozambique qui est en train de définir son programme des langues nationales. Le portugais n'est pas seulement la langue du Portugal, celle du million de Portugais qui vit en France, celle des 120 millions de personnes qui vivent au Brésil, mais aussi la langue retenue par les cinq nations lusophones d'Afrique comme langue officielle ou langue de communication internationale. Elle n'est parlée qu'à 15 % de la population par exemple au Mozambique mais dans cinq ou six ans elle le sera, annonce-t-on, par la quasi-totalité de la population. Quant au Cap-Vert, par exemple, il a retenu le créole ou *kaboverde* comme langue nationale. Plusieurs universités américaines l'enseignent déjà. Il paraît utile de développer en France la connaissance du portugais notamment d'Afrique. Certaines insuffisances vont apparaître dans la description de ce qui existe actuellement en France dans les domaines des enseignements linguistiques et autres qui couvrent les aires géographiques liées aux cinq nations citées.

Avant d'aborder ce thème rappe-

lons quelques thèmes de thèses de troisième cycle. La liste de ce fichier tenu à Nanterre n'étant pas communiquée et, dans la pratique, peu communicable, nous utilisons une publication réalisée sous l'égide du laboratoire LP 3.121 du Cnrs (*la linguistique africaine française*, en France et en Afrique) — *Le point de la question en 1980*, 85 p. signé par Jacqueline M.C. Thomas et Anne Behaghel. Le domaine lusophone n'étant qu'indirectement concerné nous citons seulement les travaux qui s'y rapportent ou s'en rapprochent ; on compte une thèse liée au mandingue, une aux créoles (sans préciser s'ils sont portugais) une au kikongo véhiculaire. Pour les raisons déjà indiquées le domaine lusophone se trouve mal à l'aise puisque le critère qui a défini les aires de recherche s'est trouvé défini par les zones colonisées par la France ainsi que le rappelle Jacqueline M.C. Thomas dans l'introduction de cette plaquette. *Les sciences africanistes et notamment la linguistique ont été conditionnées par la distribution politique des territoires coloniaux [...]. Cette situation, en quelque sorte normale aux temps de la colonisation, et qui a partiellement ou totalement disparu depuis pour les recherches anglo-saxonnes et allemandes, s'est curieusement perpétuée dans la recherche française qui franchit rarement les limites des territoires francophones d'Afrique*, (Op. cit., p. 13-14.)

centres de documentation en matière lusophone

Avant d'aborder l'enseignement lié à la lusophonie d'Afrique, il est utile peut-être de rappeler les centres universitaires où l'on peut trouver une documentation. En fait en dehors de quelques rares centres que l'on évoquera plus tard, la documentation reçue en France (sauf pour une part très — trop modeste à la Bibliothèque nationale) s'est arrêtée en 1974 avec le 25 avril. Avant cette date, le Portugal nourrissait copieusement les bibliothèques de ses publications, souvent cosues, parfois utiles, généralement bien faites et assez documentées dans les domaines abordés qui excluaient toute analyse qui n'aurait pas été dans le droit fil du régime. Un exemple personnel des années 1960. On aurait accepté tel projet

concernant l'histoire de la découverte de Madère, fondé sur des documents retrouvés, s'il n'avait pas remis en cause les deux découvreurs officiels alors que justement cette publication avait pour but essentiel d'envisager une autre hypothèse de recherche !

Où chercher une documentation ou une information concernant l'Afrique lusophone en France. Tout d'abord dans les centres liés à l'Afrique.

Paris

A la Documentation française (quai Voltaire) puisque, à tout seigneur tout honneur, la bibliothèque et le service dépendent directement du Premier ministre. Les fichiers sont très bien conçus mais au moins jusqu'en 1979 la matière était très modeste sur l'Afrique lusophone et quasi inexistante pour la période d'après l'indépendance. L'Académie des sciences d'outre-mer (rue La Pérouse) est davantage ouverte sur l'Afrique francophone que sur l'Afrique lusophone et, semble-t-il, n'a pas de collections importantes sur les années postérieures à 1975. Quant au Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie moderne (Cheam, rue du Four) la documentation, même pour la période coloniale, est très succincte. L'orientation essentielle est francophone tant dans la documentation que dans les mémoires de stage. On en compte un de temps à autre, un ou deux par décennie.

La Bibliothèque du Centre des Recherches Africaines, organisme et centre commun à plusieurs universités parisiennes (Paris I, Paris III, Paris V, Cra, rue Malher), rassemble autour d'une bibliothèque une convergence de chercheurs essentiellement des historiens. Cette bibliothèque conserve le fond Mauny riche sur le domaine portugais et comporte des ouvrages assez rares. On doit à ce centre, des fascicules très précieux sur les recherches en cours (*Bulletin d'information et de liaison interuniversitaire*) et les *Cahiers du Cra*, vol. I, *Histoire* qui présente un mémoire de maîtrise de Colette Palhares (1978) sur le royaume de Kassanje dont les habitants jouèrent un rôle de contact au début de la deuxième moitié du XIX^e siècle entre les Portugais et les autres Africains. Le bulletin cité plus haut dresse un inventaire des tra-

vaux et des enseignements distribués, en cours dans douze pays européens, africains, américains et dans vingt et une universités. La part de l'Afrique lusophone, pour modeste qu'elle soit, n'est pas inexistante. Plusieurs thèses se référant au domaine considéré *Les places fortes portugaises au XVI^e, l'indépendance de l'Angola* (Lille III). A citer également la bibliothèque du Centre d'Études Africaines (boulevard Raspail, Maison des Sciences de l'Homme) où dans le cadre de l'enseignement dispensé par les hautes études fonctionne une bibliothèque où figure un petit fond de livres anglais ou américains sur la période de lutte anticoloniale. A signaler un fichier original puisqu'il constitue un outil de travail. C'est une bibliographie, puisque, au-delà des fiches correspondant aux ouvrages effectivement présents dans la bibliothèque, il y a des fiches de livres qui justement ne s'y trouvent pas. Système curieux mais utile pour compléter une information bibliographique.

Pour la documentation sur les pays d'Afrique lusophone il faut ajouter la précieuse et riche bibliothèque de l'Institut d'Études Portugaises de la Sorbonne (Paris III), celles de l'Institut d'Études Ibériques (Paris IV), de l'Institut des Pays de Langue Portugaise (Paris VIII - Vincennes - Saint-Denis). Dans cette dernière parallèlement à un développement certain des recherches et activités africanistes du domaine lusophone a été rassemblée une documentation. La bibliothèque de la Fondation Gulbenkian (avenue d'Iéna) une des plus riches (encore que le fichier soit défectueux) n'a presque rien sur la période d'après le 25 avril.

Néanmoins, pour le Mozambique on trouve une situation particulière unique en l'occurrence, grâce au Cimo (Centre d'Information sur le Mozambique, rue de Nanteuil) qui rassemble une documentation vaste et fournie, grâce à la diligence du Mozambique dans ce domaine et au zèle des animateurs du Cimo, y compris pour la presse périodique. Le Cimo encourage les recherches, suscite les vocations, communique et diffuse l'information. Il agit en harmonie par exemple avec l'université de Pau et son Crepao (Centre de Recherches des Pays de l'Afrique Orientale).

Province

En province, l'Université de Haute-Bretagne rassemble une documentation relativement importante où figurent quelques journaux, périodiques ou revues qui ne sont pas reçus ailleurs : *Jornal de Angola, Revolução* (S. Tomé), *Nô Pinteha* (Guinée-Bissau), *Voz di Povo* (Cap-Vert), etc.

D'ailleurs, sauf pour le Mozambique (en partie seulement) si l'on veut étudier les nations lusophones d'Afrique le manque de documentation surgira vite comme un écueil. Sans doute, y a-t-il là quelque carence ou une négligence de la part des pouvoirs publics. Elle est d'autant plus alarmante que ces jeunes nations qui projettent leur avenir considèrent plus facilement un horizon lointain qu'un passé encore proche, combattant, violent, où l'on ne s'embarrasse pas de ce qui paraît secondaire. Il semble que les États-Unis d'Amérique investissent beaucoup plus dans la documentation que nos compatriotes ou plutôt nos organismes officiels.

Lisbonne

Du côté portugais, si l'on veut une documentation vaste et actualisée il faut aller à Lisbonne et dans un centre qui ne dépend pas du gouvernement, le Cidac (Centre d'Information et de Documentation Amílcar Cabral), rua Pinheiro Chagas.

enseignement

Si l'on passe à l'enseignement de la matière lusophone d'Afrique, il faut d'abord établir un distinguo. On enseigne le portugais de manière raisonnable dans une dizaine d'universités et sauf erreur, neuf délivrent la licence, la maîtrise et les doctorats. Ce sont par ordre alphabétique Aix-en-Provence (U. de Provence), Bordeaux III, Montpellier III (U. Paul-Valéry), Paris III, Paris IV, Paris VIII (U. Vincennes, Saint-Denis), Poitiers, Rennes II (U. de Haute-Bretagne), Toulouse III (Le Mirail). Je ne peux donner d'informations précises pour les universités de Bordeaux, Montpellier, Poitiers puisqu'elles n'ont pas répondu à l'enquête lancée mais l'enseignement de la lusophonie africaine paraît fragmentaire. Ainsi

en France, parmi les sections de portugais, six seulement offrent un enseignement lié à l'Afrique lusophone. Selon les centres, il est davantage ouvert sur le passé (Toulouse, Aix) ou sur le présent (Paris III, Vincennes, Rennes); facultatif (Paris III) ou obligatoire (Vincennes, Rennes) et par là même directement lié au cursus de la licence; intégré aux autres enseignements (Aix) ou autonome.

Voici pour chaque université les renseignements fournis par les centres et instituts :

• **Université de Provence** (Aix-en-Provence, Aix I) (enseignement intégré) :

- Deug - éléments de civilisation.
- Licence - auteurs africains d'expression portugaise.
- Un mémoire de maîtrise sur la poésie africaine d'expression portugaise.

• **Université de Paris III** (autonome mais facultatif) :

- Deug - Une U.V. d'initiation à l'Afrique d'expression portugaise (géographie, histoire, société) : 1 h 30.
- Licence - Une U.V. de culture des pays lusophones d'Afrique (civilisation et littérature) : 1 h 30.

• **Université de Paris IV** :

- Pas d'enseignement particulier en Deug ou en licence.
- Un doctorat de 3^e cycle en cours sur la littérature du Cap-Vert.

• **Université Paris VIII - Vincennes** :

- 3 U.V. semestrielles de 3 h (une est obligatoire pour le Deug mais elle est choisie par l'étudiant).
- Introduction à l'étude des pays africains de langue portugaise.
- L'introduction du capitalisme moderne au Mozambique (alternance annuelle Mozambique - Angola ou parfois Cap-Vert).
- Littérature des pays africains de langue portugaise.

Ces trois U.V. sont intégrées au Dea d'histoire de l'Afrique noire préparé au Centre de recherches africaines.

- Une autre U.V. n'est pas sans rapport avec l'Afrique **Civilisations afro-américaines**.

— Une autre U.V. encore aborde les voyages d'exploration de l'Afrique à la fin du XV^e.

L'université a organisé en 1978 un cycle de douze conférences remarqué sur l'Afrique lusophone avec des spécialistes français et étrangers. D'après les renseignements qui ont été communiqués, il n'y a pas d'enseignement particulier au niveau de la licence.

— Deux maîtrises en cours sur la Guinée-Bissau et le Mozambique.

• **Université de Haute-Bretagne à Rennes**. L'enseignement concernant l'Afrique lusophone remonte à 1968.

Il est intégré à quatre U.V. de Deug dont il constitue à peu près le tiers du programme tant pour les spécialistes que pour les non-spécialistes :

Initiation à la langue et à l'histoire des pays lusophones (Portugal, Brésil, Afrique lusophone) : 1 h. Les pays africains lusophones depuis 1975 (non spécialistes).

Civilisation contemporaine (spécialistes). Même programme.

Histoire, géographie et civilisation du monde lusophone (une partie sur l'Afrique : mouvements messianiques et l'apport africain au Brésil).

Littérature du Portugal, d'Afrique lusophone et du Brésil (spécialistes). Introduction sur les problèmes littéraires.

En licence, l'Afrique lusophone constitue une U.V. obligatoire de 2 h :

Littérature et Civilisation de l'Afrique lusophone. Questions sur le XIX^e-XX^e siècles et un ou deux romans contemporains (1980 **Chiquinho**; 1981 **Estória, estória** et **Distância** œuvres du Cap-Vert). En 1981, **As Aventuras de Ngunga** (Angola) et **Contra o mare o vento** (Cap-Vert). L'Afrique lusophone est intégrée à une autre U.V. de licence (Littérature générale) obligatoire où elle compte pour un tiers.

— Deux mémoires de maîtrise sont en cours sur la vie quotidienne d'après les **Cartas dos Leitores** dans les journaux lusophones d'Afrique et la colonie cap verdienne à Lisbonne.

— Plusieurs 3^e cycle en cours liés à l'Amérique latine sont en rapport avec l'Afrique.

— Dans le Dea d'études ibériques et latino-américaines pour l'option portugais, les particularités de la langue portugaise en Afrique sont au programme.

— Deux thèses d'État respectivement sur la Guinée-Bissau, le Mozambique et deux sur l'ensemble des pays lusophones d'Afrique (problèmes linguistiques et systèmes éducatifs).

• **Université de Toulouse III, Le Mirail**.

Rien au niveau du Deug et de la licence. En revanche des séminaires au niveau du Dea portent sur le fait servile et l'esclavage et il est question de l'Afrique sous cet angle.

— Une maîtrise et un 3^e cycle en cours porte, en partie, sur l'Afrique lusophone.

D'un bilan comme de statistiques chacun tire la conclusion qu'il souhaite. Je terminerai sur une définition et une explication. En utilisant dès le début le terme lusophone calqué sur francophone ou anglophone plutôt que la lusophonie chargée de connotations particulières j'ai fait un choix délibéré de description et de simplification. C'est le seul terme relativement bref qui recouvre des réalités géographiques, ethniques, linguistiques, nationales et parfois même idéologiques très diverses.

Les cinq nations africaines ici considérées se nomment quand elles ont à se référer à cette partie commune de leur patrimoine linguistique national : nations (africaines) d'expression officielle portugaise, définition qui marque bien la distance avec la langue portugaise et qui permet d'avoir comme langue(s) nationale(s) ou maternelle(s) d'autres idiomes. Ces cinq nations, indépendantes depuis cinq ans seulement ont ou vont définir des politiques linguistiques assez différentes. Il s'agit d'un problème délicat car des prises de position fondées sur des principes politiquement sains ou nécessaires ne sont pas toujours applicables ce qui revient à les rapprocher de vœux pieux. Mais ceci est une autre histoire aussi passionnante — peut-être — que la mesure de la recherche africaniste lusophone.

J.M. Massa
Université de Haute-Bretagne.

inventaire des particularités de la langue portugaise dans les cinq nations citées

Au cours des années 1974-1975, successivement la Guinée-Bissau (10-9-1974), le Mozambique (25-6-1975), le Cap-Vert (5-7-1975), São Tomé et Príncipe (12-7-1975) et l'Angola (11-11-1975) sont devenus des États indépendants. C'était le résultat de combats qui avaient commencé pendant la décennie des années 1960. Ces nations avaient en commun d'avoir été pendant plusieurs siècles sous la domination portugaise.

Malgré des traditions linguistiques, culturelles différentes, ces nations ont conservé l'usage de la langue portugaise mais toutefois sans le monopole que celui-ci connaissait sous le régime colonial. L'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, São Tomé et Príncipe au cours d'une réunion commune se sont définis comme des « nations d'expression officielle portugaise », définition subtile et claire qui précise que le portugais n'est ni la langue nationale ni la langue maternelle, mais un moyen d'expression. Le Cap-Vert, par exemple, a désormais comme langue nationale sa langue maternelle, le créole. L'Angola forme des alphabétiseurs dans les principales langues nationales retenues pour cette finalité pédagogique : kinkongo, kimbundu, cokwe, umbundu, mbunda, kwanyama. Sans entrer ici dans des détails, chaque pays a ses particularités et sa politique linguistique.

Toutefois, au-delà d'un accord entre les cinq nations sur une définition minimale d'une expression commune à travers la langue portugaise, il convient de rappeler deux déclarations presque prophétiques de deux leaders actuellement disparus. Le premier, Amílcar Cabral, abattu par les Portugais, écrivait **la langue c'est ce que les Tugus (sobriquet pour nommer les Portugais) nous ont donné de meilleur**. Agostinho Neto, ouvrant les débats qui allaient créer l'Union des écrivains angolais **« l'usage exclusif de la langue portugaise comme langue officielle, véhiculaire et son utilisation actuelle dans notre littérature ne résoud pas nos problèmes »**.

Mais c'était constater que la langue portugaise débordait sur son rôle de langue officielle et c'est un des paradoxes de l'indépendance de ces cinq nations. Une promotion en cinq ans de la langue portugaise alors que les Portugais en cinq siècles n'avaient

réussi à alphabétiser que 3, 5 ou au mieux (pour les plus optimistes) 10 % de la population. En cinq ans, les nations africaines indépendantes ont multiplié par deux, trois ou quatre le nombre de personnes sachant lire. L'éducation a été une des priorités. Sous dix ans (et parfois moins) ces nations dans leur quasi-totalité sauront lire et écrire, et la littérature a suivi cet essor puisque les tirages moyens (un ou deux milliers du temps des Portugais) dépassent actuellement 20 000 et pour quelques œuvres littéraires essentielles oscillent entre 70 000 et 100 000.

Dans ces conditions, l'inventaire des particularités de la langue portugaise dans les cinq nations d'expression officielle portugaise est une nécessité. Un dictionnaire comparable pour le français est d'ailleurs en voie d'achèvement (deux tomes sont déjà parus grâce à l'aide de l'Aupelf). Mais pour la langue portugaise, si l'on excepte des glossaires au plus d'une dizaine de pages, il n'y a aucun outil de travail. Depuis l'indépendance, une littérature nouvelle est née mais surtout une nouvelle manière de s'exprimer. Certes, du temps des Portugais déjà le lexique avait évolué mais le joug politique des colonisateurs imposait le portugais de Lisbonne. Chacun des pays, à partir de sa propre culture, de ses traditions africaines différentes a forgé des mots nouveaux ou donné à des mots anciens un sens particulier.

Ce projet d'inventaire des particularités de la langue portugaise en Afrique est né du besoin de mieux connaître les variantes africaines dans chaque pays (éventuellement dans chaque province, région ou île) par rapport aux usages portugais et brésiliens tels qu'ils sont dictionnarisés. En effet, l'inventaire que nous sommes en train de réaliser s'appuie sur un vaste corpus limité à la langue écrite qui concerne les cinq pays intéressés et les publications des nationaux hors des frontières.

Nous dépouillons non seulement les textes littéraires (romans, poésie, théâtre) mais aussi (et parfois surtout) la presse, les revues, le discours idéologique, les ouvrages didactiques. Tout en centrant notre dépouillement sur la période immédiatement postérieure à l'indépendance (1975-1982), notre recherche recueille un échantillonnage d'œuvres littéraires antérieures et, notamment pour le

Cap-Vert, nous remontons à la décennie 1930-1940 riche et brillante. La limitation de notre corpus aux documents écrits permettra un aboutissement plus rapide du projet : cinq ou six ans.

Nous procéderons à un traitement mécanographique des données lexicales en collaboration avec le Centre Interuniversitaire de Calcul de Bretagne (Cicb) qui a son siège à Rennes et qui est lié à notre université. Il sera rendu plus facile par l'acquisition en 1982 d'un nouveau système graphique qui tient compte des majuscules, des minuscules, et des accents qui placent le Portugais dans une situation très particulière parmi les autres langues qui utilisent l'alphabet latin. Le traitement se fait selon la méthode de la linguistique quantitative après l'établissement d'une norme lexicographique et la définition nécessaire de l'africanisme. Le nombre total des occurrences à traiter sera de l'ordre de trois millions d'unités lexicales. Cet échantillon a la longueur minimum nécessaire pour rendre compte de l'importance du lexique luso-africain.

La liste des africanismes que le traitement informatique mettra en relief fera l'objet d'une première publication avec des définitions et des exemples tirés des contextes. Dans une phase ultérieure est envisagée une édition bilingue portugais-français de cet inventaire sous la forme d'un dictionnaire.

Le Conseil scientifique de l'Université de Haute-Bretagne, la Mission de la recherche du ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Relations extérieures et le gouvernement portugais appuient, encouragent et subventionnent ce projet qui a vu le jour au centre d'études portugaises, brésiliennes et de l'Afrique lusophone de l'Université de Haute-Bretagne, mais qui compte une cinquantaine de collaborateurs en France, à l'étranger et tout particulièrement dans les pays lusophones.

Équipe de recherche, dictionnaire bilingue des particularités de la langue portugaise en Afrique. Université de Haute-Bretagne, 35043 Rennes Cedex.

Correspondance à : M. le Professeur J.-M. Massa, Responsable du projet.